



Un client sortant de votre magasin, doit avoir fait l'une de ces cinq choses :

1^o Acheté des marchandises au comptant.

Un Registre de Caisse "National" assure, au marchand qu'il sera tenu compte de tout l'argent, et qu'il en sera disposé à propos.

2^o Acheté des marchandises à crédit.

Un Registre de Caisse "National" est profitable au marchand, en ce qu'il écarte l'oubli de créditer les marchandises vendues, et la perte de la feuille de crédit.

3^o Payé un à compte.

Un Registre de Caisse "National" force le débit exact et assure au marchand tout l'argent qui a été reçu en à compte.

4^o Perçu de l'argent.

Un Registre de Caisse "National" profite au marchand en empêchant quiconque de déboursier l'argent de la caisse sans tenir compte du montant.

5^o Fait la monnaie d'une pièce ou d'un billet.

Un Registre de Caisse "National" protège le marchand contre les pertes possibles en faisant la monnaie et lui procure l'occasion de s'annoncer à ceux qui demandent un service.

Un Registre de Caisse "National" profite au marchand, au client et commis sur chacune de ces transactions.

The National Cash Register Compagny

Fabrique Canadienne : Toronto.

Bureaux à Montréal : 1-3 Notre-Dame Ouest.

Bureaux-chefs pour le Canada : 285 Rue Yonge, TORONTO.